



Handicapé, j'ai été lésé dans une succession

Par **Christian52**, le 10/10/2011 à 11:34

Bonjour,

Agé de 52 ans ,je perçois l'Allocation Adulte Handicapé,(740 Euros/mois), pour un cancer. Je suis locataire d'un logement social avec un loyer très élevé,le loyer résiduel "à sortir de ma poche étant de : 270 Euros).

Ma Mère,83 ans, est usufruitière d'un appartement de grand standing de : 130 m2,ainsi que des droits d'auteur de mon Père décédé,droits que je gère,étant l'unique mandataire de la succession.Tout cela depuis 2003.

Je suis fils unique et nu-propiétaire de la moitié de l'appartement.

Est-il possible de faire quelque chose face à cette situation disproportionnée ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement.

Par **Domil**, le 10/10/2011 à 14:43

Quelle situation disproportionnée ? Votre père a décidé que vous n'auriez pas la jouissance de votre héritage avant la mort de votre mère, pas de recours à ça

Par **Claralea**, le 10/10/2011 à 17:50

A part demander à votre mère d'accepter de vous heberger dans son grand appartement, ou de vous aider financièrement, je ne vois pas ce que vous pourriez faire d'autre malheureusement